

J. CARETTE
Tailleur
65, rue de Lannoy
ROUBAIX
Ne fait que sur mesure

Journal de Roubaix
DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et Mitroproles..... 5 mois, 12.00; 6 mois, 23.00; 1 an, 45.00.
France et Belgique..... 13.00; 25.00; 48.00.
Union postale..... 22.00; 43.00; 82.00.

REDACTION - ANNONCES ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 1190.
ABONNEMENTS TOURCOING : 33, rue Carreel. Téléph. 87.
Chèques postaux 87 Lille

PARDESSUS
à partir de
250
Jules CARETTE
65, rue de Lannoy, Roubaix

La conférence de Moscou sur la question des armements

Une conférence sur la réduction des armements vient d'avoir lieu à Moscou. Invités par la Russie, cinq puissances voisines ont accepté d'y prendre part : la Finlande, la Lituanie, l'Esthonie, la Lettonie et la Roumanie. Quant à la Roumanie, elle s'était fait représenter par la Pologne, moyen terme entre la présence effective et l'absence. On sait que l'occupation de la Bessarabie reste un grave sujet de discordance entre la Russie et la Roumanie, car les Soviets, fidèles héritiers de la politique des tsars, n'ont pas encore accepté le fait accompli de l'annexion de la Bessarabie par la Roumanie.

La conférence n'a donné aucun résultat positif. Les cinq puissances, avant de discuter la réduction des armements, ont demandé que la Russie signât avec eux un pacte d'arbitrage et de non-agression. Après cette convention préalable, elles acceptaient de discuter la réduction des armements, en tenant compte, non seulement du facteur effectif, mais aussi de la situation géographique et du facteur matériel. Cette demande était absolument logique, car, pour estimer la force défensive de la défense d'un pays, il faut bien tenir compte de la situation de ses frontières, comme de l'état de ses approvisionnements et de son industrie de guerre, points aussi importants que le nombre des soldats. La Russie a refusé de signer la convention de non-agression en donnant comme prétexte que la Pologne ne proposait pas une réduction suffisante de ses effectifs.

Cette conférence nous a apporté des renseignements intéressants. D'après les calculs soviétiques, l'armée polonaise aurait compté, en 1923, 200.000 hommes, l'armée roumaine aurait eu 600.000. Les généraux des Soviets n'ont pas caché que leur stratégie serait offensive. On a su, que, si Trotsky réduit ses effectifs, c'est en démantelant tous les services comme ceux des étapes, et c'est en perfectionnant l'instruction et en augmentant le matériel. Le budget des Soviets affecte plus de 200 millions de roubles-or par an au matériel de guerre.

La Russie refuse à Moscou de signer un pacte de non-agression avec la Pologne; elle a signé un traité d'alliance avec l'Allemagne à Rapallo. Les petits Etats, nés de la guerre, peuvent regarder avec quelque inquiétude du côté de leurs deux grands voisins. L'heure de la paix universelle ne semble pas près de sonner encore au méridien de Varsovie.

D. C...

LA CHAMBRE vote le Budget des Colonies

Après un éloquent discours du Ministre Albert Sarraut

SEANCE DU MATIN

Le budget des colonies

La Chambre a poursuivi, jeudi matin, sous la présidence de M. Arago, la discussion du budget des colonies.

M. Georges Barthélemy, député du Pas-de-Calais, proclama l'urgence d'assouplir la mise en valeur des colonies qui nous affranchirait, dit-il, de la dépendance des pays voisins fournisseurs de matières premières.

UN DANGER POUR LES INDUSTRIES TEXTILES

L'orateur signale le grave danger qui menace les industries textiles du Nord, des financiers et des commerçants américains lui ayant déclaré qu'en Amérique et en Angleterre on avait décidé de ne plus fournir à la France que des produits manufacturés, à la place du matière brute. Si cette menace se réalisait, dit-il, les industries textiles du Nord seraient obligées de fermer.

M. Barthélemy parle des attaques portées contre des gouvernements étrangers.

M. Sarraut, ministre des Colonies, proteste contre la manière dont hier, M. Boimeuf, et aujourd'hui M. Barthélemy ont conduit leur discussion.

Un ministre, dit-il, n'est pas un palladium sur lequel tout le monde peut venir s'assayer les pieds. (Applaudissements.)

M. Boimeuf signale que les tarifs de navigation sont devenus prohibitifs. Il réclame la création d'une flotte dont l'Etat serait seul maître des tarifs et des horaires et dont l'exploitation serait confiée à des armateurs.

INTERVENTION DE M. LOUCHEUR

M. Loucheur. — M. Boimeuf soulève le véritable problème. Pour avoir des colonies qui produisent, qui aident la mère-patrie, pour arrêter la crise du change, il faut encourager leurs exportations dans la métropole.

Or, nous faisons tout ce qu'il faut pour qu'elles ne produisent pas, puisqu'elles ne peuvent pas exporter leurs produits (Très bien très bien). Il y a là un cercle vicieux qu'il faut rompre. Je rends hommage à M. Boimeuf, avec lequel j'ai été au gouvernement et à la Chambre pendant la formation d'une commission d'étude par des armateurs. Je ne prononce pas quel moyen nous adopterons. Je n'en sais rien. Ce que je sais c'est qu'il faut résoudre le problème que M. Boimeuf vient de poser. (Applaudissements.)

SEANCE DE L'APRES-MIDI

M. Raoul Féréol ouvre la séance à 15 h. 5.

LES DROITS SUR LES BEURRES ET FROMAGES

La Chambre adopte sans débat le projet de loi portant ratification du traité du 30 mars 1922 qui a établi les droits de douane sur les beurres et modifié le tableau des coefficients de majoration en ce qui concerne les beurres et fromages.

LE BUDGET DES COLONIES

(Suite de la discussion)

M. Albert Sarraut expose et glorifie la politique coloniale de la France

M. Albert Sarraut, ministre des Colonies se félicite que les orateurs qui ont parlé dans la discussion aient cherché à formuler des vues générales sur ce que devrait être l'immense empire colonial dont la prospérité intéresse au moins autant notre dignité nationale que nos intérêts (Applaudissements.)

Il émet toutes les critiques, mais non le dénigrement systématique à l'aide de quelques faits isolés.

M. Georges Barthélemy. — De qui voulez-vous parler?

M. Sarraut. — De M. Boimeuf.

M. Barthélemy. — Personne n'a généralisé (Protestations sur divers bancs).

LE REGIME FRANÇAIS AUX COLONIES, REGIME HUMAIN

M. Albert Sarraut. — Messieurs, on a beau dire, l'argument qui a été formulé hier par M. Boimeuf a sa valeur. Nous avons un empire colonial qui compte plus de 50 millions d'habitants. Savons-nous combien il y a de troupes pour maintenir dans cet immense empire 750.000 fusils : un par mille.

Croyez-vous que si nous étions les brutes qu'on vous a représentés, il n'y aurait pas dans quelque endroit une revendication, un mouvement quelconque, un tentatif de révolte de notre insupportable domination. (Vifs applaudissements.)

M. Sarraut. — Si le régime de brutalité avait été le régime appliqué à nos indigènes, croyez-vous qu'il y aurait eu 800.000 indigènes qui seraient venus volontairement servir la France?

Nos colonies ont un sentiment religieux, nous défendons la Patrie mais, autour de leurs propres frontières, ont déjoué toutes les intrigues allemandes pendant la guerre. (Vifs applaudissements.)

M. le Ministre, répondant aux assertions de M. Boimeuf, dit que dans ce cas, il s'agit d'un accident dont l'auteur a été condamné; dans un autre, le fait abominable a été commis par un étranger, condamné lui aussi, mais dont le Ministre n'hésite pas à trouver la condamnation insuffisante.

M. Sarraut. — Très bien, très bien.

M. Sarraut expose les mesures qu'il a prises pour assurer aux indigènes la même protection de justice qu'à tous les Français. Il est résolu à ne tolérer nulle part aucun abus.

LA FRANCE AMENE SES FRERES DE COULEUR AU SOMMET DE LA CIVILISATION

Le Ministre rappelle éloquentement qu'il a déjà exposé dans son projet d'expansion des colonies, la nécessité pour une œuvre coloniale d'être non pas une œuvre de force, mais une œuvre humaine; c'est la grandeur de la France de l'avoir comprise, aussi, lorsque la Patrie a été en danger.

Nos colonies ont un sentiment religieux, nous défendons la Patrie mais, autour de leurs propres frontières, ont déjoué toutes les intrigues allemandes pendant la guerre. (Vifs applaudissements.)

Nous aimons nos frères de couleur comme les membres d'une même famille, nous les amenons par la main au sommet de la civilisation. (Applaudissements sur tous les bancs.)

M. Sarraut. — La France aime ses fils de couleur comme tous ses autres enfants. Les principes de notre politique coloniale ne s'inspirent pas de l'abominable politique des négriers, mais de la politique des droits de l'homme et de Saint-Vincent de Paul; cela ne veut pas dire que du jour au lendemain nous leur donnerons exactement toutes les constitutions politiques, tous les droits politiques.

M. Sarraut rend hommage aux fonctionnaires coloniaux. Il termine en montrant l'immensité de la tâche qui nous reste à accomplir aux colonies. La France peut être fière de son œuvre déjà réalisée; si elle ne méconnaissait l'hommage du monde entier nous en rendrions conscients. (Applaudissements sur tous les bancs.)

ADOPTION DU BUDGET

La discussion générale est close. La Chambre adopte le budget des colonies et renvoie à demain matin la discussion du budget de P. T. T.

La séance est levée à 19 heures.

Le Sénat vote l'ordre du jour de confiance

après une importante déclaration de M. R. Poincaré sur la politique extérieure

LE PROJET DE LOI SUR LA CLASSE 1923

Paris, 21 décembre. — Le Sénat, réuni à 2 h. 45, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, discute le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif au renversement, à la révision et à l'appel de la classe 1923.

LE GENERAL BOURGEOIS, Rapporteur

Le général Bourgeois expose les modifications apportées par la Commission au projet voté par la Chambre.

La Commission s'oppose à la coupe des deux contingents par l'ajournement au mois de novembre.

IL FAUT QUE L'ALLEMAGNE NOUS PAIE

M. Poincaré. — En effet, nous ne pouvons continuer à laisser sans effet suffisant, nos conditions de paix. Elle a des biens domaniaux sur lesquels les alliés ont un privilège de premier rang. Ce privilège, je veux le regarder comme une réalité concrète. Je demanderais à nos alliés de prendre ces sages avec nous ou de nous les laisser prendre pour le compte commun. (Très bien.) Le même article du traité permet aux alliés de s'opposer, par l'organe de la Commission des Réparations, à la sortie de l'Allemagne de toutes quantités d'or qui ne peut avoir lieu qu'avec l'autorisation de la commission. L'Allemagne n'a pas respecté cette clause.

En dehors de son papier, de sa monnaie fiduciaire, l'Allemagne a des biens immobiliers qui devraient servir de gages à nos créances. Le président du Conseil traite ensuite de calomnies ridicules l'idée que nous voulions étouffer l'Allemagne. Nous ne voulons pas ruiner l'Allemagne, mais nous ne voulons pas qu'elle ait aujourd'hui derrière sa pauvreté apparente, elle puisse, dans quelques années, se railler de notre pauvreté réelle et définitive.

L'ENTENTE ENTRE ALLIES

L'accueil que j'ai reçu à Londres, termine M. Poincaré, a été extrêmement cordial et je suis certain que les négociations se poursuivront dans un sentiment d'entente et de confiance mutuelle. Nous ne chercherons ni les uns ni les autres des succès personnels. Si subsiste des divergences de vues entre nous, nous veillerons à ce que ces divergences ne se transforment jamais en désaccord. Nous saurons maintenir intacts entre nous les liens qui nous unissent et qui ne sont pas seulement ceux d'une même fraternité, mais ceux d'une même politique internationale.

(Vifs applaudissements, prolongés sur tous les bancs.)

M. FRANÇOIS MARSAL

M. François-Marsal, sénateur du Cantal et ancien ministre des Finances du Cabinet Millerand, succède à M. Poincaré à la tribune.

Après avoir montré la richesse réelle de l'Allemagne qui crée famine, M. François-Marsal déclare que nous pouvons agir et prendre les gages sans lesquels le traité ne serait jamais exécuté.

Voilà, dit-il, ce qui semblerait possible : la Ruhr est un formidable gisement charbonnier. Or, nous tenons, militairement, toutes les issues de ce passage; il en sort du charbon. Pourquoi ne pas prélever à l'entrée ou à la sortie de toutes les matières premières ou de tous les produits fabriqués une sorte de taxe sur le chiffre d'affaires que nous payons bien en France? On peut opposer que les industriels de la Ruhr arrêteront le travail dans la Ruhr. Je ne le crois pas et j'ajoute que, si l'activité industrielle de la Ruhr baisse...

ADOPTION DU PROJET

L'ensemble du projet de loi est adopté.

LES INTERPELLATIONS SUR LA POLITIQUE EXTERIEURE

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

M. Japy estime inutile d'occuper la Ruhr. Il suffit d'empêcher l'Allemagne de rien sortir de la Ruhr sans la permission des alliés. M. Japy ajoute que la question de la fourniture de combustible par l'Allemagne est vitale pour notre industrie de l'Etat. Il est convaincu que M. Poincaré voudra répondre à la confiance qu'on lui a témoignée.

Déclaration de M. Poincaré «L'ALLEMAGNE A PERSEVERÉ DANS SES FAUTES»

— Il est naturel, commence par dire M. Poincaré, qu'en présence de la carence de l'Allemagne l'inquiétude agite les esprits et qu'on se laisse aller à chercher des solutions nouvelles, mais je soutiendrais que les idées émises ne puissent jamais être interprétées au dehors comme un abandon total ou partiel de nos revendications. (Applaudissements.) Je crois indispensable pour ma part de me borner à de brèves explications, en maintenant nos déclarations antérieures à la Chambre et au Sénat auxquelles je n'ai rien à retrancher et presque rien à ajouter.

L'Allemagne a persévéré dans ses fautes, elle s'est obstinée dans ses abus; ses magnats de la grande industrie se sont enrichis au dépens du peuple allemand; l'inflation s'est accrue dans des proportions considérables et le désordre économique et financier peut amener en Allemagne les plus lamentables catastrophes.

«ELLE S'EST RUINÉE SYSTEMATIQUEMENT»

L'Allemagne a surtout voulu pouvoir exporter à bas prix; elle s'est ruinée systématiquement pour échapper au paiement des réparations.

Quelle est la voie la plus rapide et la plus sûre pour obtenir satisfaction dans la revendication de nos droits? L'Allemagne n'exécute pas ses engagements et l'état des paiements de mai 1921 est devenu lettre-morte.

LE REICH S'INGENIE A RETARDER TOUTES LES REPARATIONS

L'Allemagne dit que, par suite de l'avilissement de sa monnaie, elle ne peut que difficilement payer à l'intérieur les fournitures que nous lui demandons, mais parmi ces fournitures il y en a qui viennent des domaines nationaux et il y a de la main-d'œuvre. En réalité le Reich s'ingénie à retarder toutes les réparations, celles en nature comme les autres. Et c'est le moment d'accorder à l'Allemagne un nouveau moratoire

LES RÉPARATIONS

L'occupation de la Ruhr clé d'exécution du traité

TELE EST L'OPINION D'UN JOURNAL AMERICAIN

Paris, 21 décembre. — La «New-York Tribune» dont on sait les rapports très étroits avec la présidence de la République et le département d'Etat, écrit ce qui suit :

L'Allemagne ne cédera que devant une manifestation de la force.

L'occupation de la Ruhr est la clé d'exécution du traité.

Cette opinion d'un des plus grands journaux républicains des Etats-Unis, montre que les milieux américains sont loin d'être unanimement opposés à une occupation française de la Ruhr.

LA CONFERENCE DU 2 JANVIER A PARIS

Londres, 21 décembre. — Dans les milieux officiels anglais, on observe à l'égard des prochaines délibérations de Paris, une réserve systématique.

La Trésorerie poursuit fiévreusement ses travaux préparatoires à la conférence du 2 janvier.

Le «Daily News» écrit que l'ambassadeur de France serait revenu de Paris avec l'importante et délicate mission d'essayer d'amener un accord entre les deux gouvernements avant le 2 janvier.

Une réunion du Comité exécutif du Parti Radical et Radical-Socialiste

Paris, 21 décembre. — Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni en séance plénière, mercredi soir, sous la présidence de M. Herriot.

M. Herriot a exposé au Comité l'attitude des radicaux à la Chambre, depuis le Congrès de Marseille.

Au point de vue intérieur, les radicaux ont maintenu leur principe de facilité dans la discussion du budget de l'enseignement.

En ce qui concerne l'extérieur, le parti radical a approuvé l'attitude du gouvernement à la Conférence de Londres, plaçant au dessus de toute idée de parti, l'intérêt du pays.

Sur la question de mode électoral en 1924, M. Herriot a déclaré que jamais le Sénat ne voterait la proportionnelle intégrale.

MACKENSEN ET GALWITZ acquittés à Leipzig

Berlin, 21 décembre. — Parmi les derniers acquittés du tribunal de Leipzig, figurent notamment le maréchal von Mackensen et le général von Galwitz.

Les grèves du Havre LE PROCES DES MANIFESTANTS

Les condamnations

Le Havre, 21 décembre. — Le Tribunal correctionnel du Havre a rendu, aujourd'hui, son jugement dans l'affaire des incidents qui se sont produits au cours des grèves du Havre.

Ce jugement condamne : MM. Bousquet, délégué de la Confédération Générale du Travail Unitaire, à un mois de prison, pour outrages à l'armée; Gauthier, secrétaire de la Jeunesse Communiste du Havre, à quatre mois de prison; Bailloley, à quatre mois; Fillastre, à huit mois; Frérot, à six mois; Alphonse Dumont, à six mois; Albert Dumont, à quatre mois; Letailleur et Bagnol, chacun à quatre mois; Ebrant, à huit mois; et quelques autres inculpés à des peines variant de quinze jours à un mois de prison.

LE STATUT LEGAL DE L'EGLISE DE FRANCE

La question des diocèses serait renvoyée à une date indéterminée

M. Jonnart va quitter Rome

Le correspondant à Rome d'un journal parisien envoie à ce journal la dépêche suivante :

Il apparaît que Pie XI est de moins en moins décidé à donner son approbation au projet des associations diocésaines élaboré, comme on le sait, par Mgr Cerretti, nonce à Paris, et Mgr Bouhlin, recteur de Saint-Louis des Français à Rome, projet accepté par le gouvernement français comme étant conforme à la loi de 1905.

Dès son arrivée à Rome, l'ambassadeur auprès du Vatican, M. Jonnart, avec l'appui du cardinal Geyraud, secrétaire d'Etat auprès du St-Siège, y déposa une grande activité pour faire déclarer ce même projet conforme au droit canonique. Le Secré-Collège, on s'en souvient, s'y est formellement opposé et, aujourd'hui, le Pape ne se montre pas davantage enclin à se déclarer pour l'affirmative. M. Jonnart se prépare donc à quitter Rome samedi prochain et dans les hautes sphères du Vatican, ce départ de l'ambassadeur de France est généralement considéré comme définitif.

Aussi ce n'est pas seulement une phase critique que traverse la question des diocésaines; la solution de celle-ci apparaît bien plus comme devant être renvoyée à une date indéterminée.

D'autre part, l'«ECHO de Paris» publie l'information suivante :

M. Jonnart, ambassadeur de France près le Saint-Siège, quittera Rome dans quelques jours. Dans les milieux ecclésiastiques bien informés, on croit que la solution des questions culturelles serait renvoyée à une date indéterminée.

CONSEIL DE CABINET

Pour romédier à une grave éventuelle de la boulangerie

Paris, 21 décembre. — M. Manoury a soumis ce matin au Conseil de Cabinet, un projet de loi relatif aux mesures à prendre pour assurer la fabrication du pain en cas de cessation, même partielle du fonctionnement des boulangeries.

Pour les travailleurs de la terre

Le Conseil a décidé l'institution d'une Commission chargée d'étudier un projet de loi relatif aux avantages, à attribuer aux travailleurs de la terre ayant 40 ans d'exercice habituel de la profession agricole.

LES ÉVÉNEMENTS DE POLOGNE

Le Cabinet reste au pouvoir

Varsovie, 21 décembre. — Conformément à l'usage constitutionnel, le général Sikorski a présenté la démission du Cabinet. Le nouveau président a refusé d'accepter cette démission. Le Cabinet reste au pouvoir.

Un message du président Wojciechowski au peuple

Varsovie, 21 décembre. — Le nouveau président de la République, M. Wojciechowski a adressé à la nation polonaise un message, implorant la nation, avec l'aide de Dieu, d'exécuter dignement le testament de nos ancêtres et de bâtir une République indivisible, par le travail et sous la protection des lois.

Les félicitations de M. Millerand

Paris, 21 décembre. — M. Millerand a adressé à M. Wojciechowski, président de la République polonaise, un télégramme de félicitations.

Le nouveau Président est un fervent ami de la France

Paris, 21 décembre. — M. Stanislas Wojciechowski, qui n'appartient à aucun parti politique, a fait partie, comme ministre de l'Intérieur, du Cabinet Paderewski, de janvier à juillet 1919.

Le 16 décembre 1919, il reprit le même portefeuille dans le ministère Skulski.

Ajoutons que M. Wojciechowski a toujours manifesté à l'égard de la France, des sentiments d'ardent attachement.

UN TAXI DE LA MARNE AUX INVALIDES

Paris, 21 décembre. — Ce matin, qu'il lieu, en présence d'une délégation de chauffeurs privés pris part à la glorieuse bataille, la remise au Ministère de l'Armée, aux Invalides, du taxi de la Marne 2892 G. 7.

LES NEGOCIATIONS LAUSANNE

Lausanne, 21 décembre. — Au cours de la discussion sur la protection des minorités, un vic interpellation a été faite par un délégué turc et M. Venizelos, qui se sont reprochés mutuellement la responsabilité de la guerre.

La séance a dû être levée au milieu d'une vive agitation

LE STATUT LEGAL DE L'EGLISE DE FRANCE

La question des diocèses serait renvoyée à une date indéterminée

M. Jonnart va quitter Rome

Le correspondant à Rome d'un journal parisien envoie à ce journal la dépêche suivante :

Il apparaît que Pie XI est de moins en moins décidé à donner son approbation au projet des associations diocésaines élaboré, comme on le sait, par Mgr Cerretti, nonce à Paris, et Mgr Bouhlin, recteur de Saint-Louis des Français à Rome, projet accepté par le gouvernement français comme étant conforme à la loi de 1905.

Dès son arrivée à Rome, l'ambassadeur auprès du Vatican, M. Jonnart, avec l'appui du cardinal Geyraud, secrétaire d'Etat auprès du St-Siège, y déposa une grande activité pour faire déclarer ce même projet conforme au droit canonique. Le Secré-Collège, on s'en souvient, s'y est formellement opposé et, aujourd'hui, le Pape ne se montre pas davantage enclin à se déclarer pour l'affirmative. M. Jonnart se prépare donc à quitter Rome samedi prochain et dans les hautes sphères du Vatican, ce départ de l'ambassadeur de France est généralement considéré comme définitif.

Aussi ce n'est pas seulement une phase critique que traverse la question des diocésaines; la solution de celle-ci apparaît bien plus comme devant être renvoyée à une date indéterminée.

D'autre part, l'«ECHO de Paris» publie l'information suivante :

M. Jonnart, ambassadeur de France près le Saint-Siège, quittera Rome dans quelques jours. Dans les milieux ecclésiastiques bien informés, on croit que la solution des questions culturelles serait renvoyée à une date indéterminée.

CONSEIL DE CABINET

Pour romédier à une grave éventuelle de la boulangerie

Paris, 21 décembre. — M. Manoury a soumis ce matin au Conseil de Cabinet, un projet de loi relatif aux mesures à prendre pour assurer la fabrication du pain en cas de cessation, même partielle du fonctionnement des boulangeries.

Pour les travailleurs de la terre

Le Conseil a décidé l'institution d'une Commission chargée d'étudier un projet de loi relatif aux avantages, à attribuer aux travailleurs de la terre ayant 40 ans d'exercice habituel de la profession agricole.

LES ÉVÉNEMENTS DE POLOGNE

Le Cabinet reste au pouvoir

Varsovie, 21 décembre. — Conformément à l'usage constitutionnel, le général Sikorski a présenté la démission du Cabinet. Le nouveau président a refusé d'accepter cette démission. Le Cabinet reste au pouvoir.

Un message du président Wojciechowski au peuple

Varsovie, 21 décembre. — Le nouveau président de la République, M. Wojciechowski a adressé à la nation polonaise un message, implorant la nation, avec l'aide de Dieu, d'exécuter dignement le testament de nos ancêtres et de bâtir une République indivisible, par le travail et sous la protection des lois.

Les félicitations de M. Millerand

Paris, 21 décembre. — M. Millerand a adressé à M. Wojciechowski, président de la République polonaise, un télégramme de félicitations.

Le nouveau Président est un fervent ami de la France

Paris, 21 décembre. — M. Stanislas Wojciechowski, qui n'appartient à aucun parti politique, a fait partie, comme ministre de l'Intérieur, du Cabinet Paderewski, de janvier à juillet 1919.

Le 16 décembre 1919, il reprit le même portefeuille dans le ministère Skulski.

Ajoutons que M. Wojciechowski a toujours manifesté à l'égard de la France, des sentiments d'ardent attachement.

L'assemblée générale DE LA Ligue Nationale de la Prévoyance et de la Mutualité

L'organisation de l'assurance-maladie par la mutualité

Paris, 21 décembre. — L'Assemblée générale de la Ligue Nationale de la Pré-



M. PAUL DELOMBRE
ancien Ministre du Commerce

voxyante et de la Mutualité, a élu pour président, en remplacement de M. Lourties, ancien vice-président du Sénat, délégué, M. Paul Delombre, ancien ministre du Commerce, qui a prononcé une intéressante allocution.

Parlant du projet de loi sur les assurances sociales, il s'est prononcé nettement pour l'organisation de l'assurance-maladie par la mutualité, et pour l'autonomie et la liberté des organismes chargés de l'assurance. Il a rappelé que la Ligue a élaboré un remarquable contre-projet qui doit fournir un terrain d'entente.

M. Léon Robelin, président de la Fédération Nationale de la Mutualité, s'est prononcé dans le même sens.

Chronique Parisienne

C'est un fait que l'on constate journellement, au point qu'il devient une redite de le noter : aujourd'hui, en métro, dans la foule, et partout, nul n'a d'égard pour la vieillesse, qu'elle soit féminine ou masculine ou la boueuse, on s'assied lorsqu'elle est debout, on s'en débarrasse. Et c'est un signe très caractéristique de ce temps, que la vieillesse a perdu cette unique compensation, cette seule consolation : le respect, les prévenances et la déférence de la jeunesse. A part certaines familles, comme il en existe précieusement dans les provinces du Nord, les enfants s'affranchissent avec une extrême facilité des voitures, de leurs devoirs envers les parents. Ils discutent avec eux, sans la moindre ménagement, et de pair à compagnon, les contredisent sur des sujets où il semble pourtant que l'expérience des gens plus âgés, à défaut d'autres raisons, devrait donner à ceux-ci la prépondérance, tout au moins le droit d'exprimer un avis bref, éconduit à peine ce que disent leur père et mère, point du tout quand c'est l'aïeul qui parle; veulent qu'on se gêne pour eux, entendent bien n'en jamais faire autant. Et si la vieillesse ne fut jamais chose gaie, et si aujourd'hui elle semble avoir perdu ses prérogatives, il ne fait pas bon, en vérité, être une vieille personne!

D'où vient donc cette étrange mentalité, inconnue même chez les peuples barbares? Car les sauvages ont, à leur manière peut-être, mais enfin, ils ont inconsciemment, un certain respect des ancêtres. Un descendant est certainement inquiet de le chercher, et sans parti-pris aucun, a noté ses observations. La forme qu'il leur a donnée est un peu trop philosophique pour qu'elle puisse être mise à la portée de tous. Aussi bien, il suffit de quelque réflexion personnelle, et d'un grain de bon sens, pour que chacun puisse entrevoir quelques-unes des causes de cette prédominance de la jeunesse. Protéger, honorer les vieillards pour le seul fait qu'ils ont vécu, c'est-à-dire souffert et lutté, et qu'ils sont, hélas! de par l'âge, devenus les plus faibles, c'est en somme faire preuve d'un sentiment noble et désintéressé; c'est s'incliner, non plus devant une faiblesse respectable, aujourd'hui, seule la force, le succès, ont le dessus, rien ne compte que la force. Et ce qui arrive dans la vie est ce que nous voyons journellement dans la foule : il n'y est pas question d'égards, de pitié, c'est une lutte implacable, une lutte de poings et de pieds à qui se frayera le chemin et passera le premier. Tant pis pour le vieux, tant pis pour l'infirmes ou le malade, tant pis pour le pauvre, de celui qui se fera passer devant, toutes les capacités ou toutes les vertus, est fait pour être écrasé. Place à la force brutale! Tel est le sentiment de la foule, et c'est celui qui est en train de mener le siècle.

Naguère, même dans les civilisations primitives, un autre sentiment très puissant contrebalançait celui de la force brutale : le crainte de Dieu. La Divinité avait témoigné clairement des égards qu'Elle exigeait que l'on eût envers la vieillesse et les parents, par le droit châtiement infligé à Cham. Aujourd'hui, où tant de gens s'affranchissent des croyances qui maintiennent la violence des instincts brutaux, pour quelle raison respecterait-on le plus faible, l'inutile, et s'inclinerait-on devant lui? Il a vécu, chacun son tour, — « si radote ». Sans doute il est des cœurs bien placés qui n'auraient point besoin d'une menace d'En-Haut pour être sensibles à la justice et à la pitié. Mais prenons garde que la conscience est fragile, que l'ennui et la gêne répugnent à la nature, et qu'aussi l'exemple est chose très contagieuse, et qu'à voir le voisin se débarrasser avec désinvolture de ses devoirs, on sera tenté d'en faire autant, à moins qu'un frein puissant n'y mette le ho!

La jeunesse d'après-guerre, a, si est vrai, une excuse pour son arrogance et son sans-gêne actuels : c'est elle qui a dénoncé la gloire, elle, la gloire, qui s'est sacrifiée durant toute une période terrible. Puisse-t-elle donc quelque crédit, serons-nous indulgents à son égard, et la nature, et qu'aussi l'exemple est chose très contagieuse, et qu'à voir le voisin se débarrasser avec désinvolture de ses devoirs, on sera tenté d'en faire autant, à moins qu'un frein puissant n'y mette le ho!

La jeunesse d'après-guerre, a, si est vrai, une excuse pour son arrogance et son sans-gêne actuels : c'est elle qui a dénoncé la gloire, elle, la gloire, qui s'est sacrifiée durant toute une période terrible. Puisse-t-elle donc quelque crédit, serons-nous indulgents à son égard, et la nature, et qu'aussi l'exemple est chose très contagieuse, et qu'à voir le voisin se débarrasser avec désinvolture de ses devoirs, on sera tenté d'en faire autant, à moins qu'un frein puissant n'y mette le ho!

Charlotte CHABRIER.

Une femme assommée par deux bandits, en plein jour, à Paris

Paris, 21 décembre. — Un acte de banditisme a été commis, vers midi, en plein Paris, rue de la Pépinière, à proximité de la gare Saint-Lazare.

Mme Jacqueline Millet rentrait chez elle, quand, en ouvrant la porte de son appartement, un inconçu se jeta sur elle, la terrassa et lui porta un coup à la tête avec une pince-matras, qui lui tomba à la main. Le bandit, et le complice qui l'accompagnait, se sont enfuis aussitôt après l'agression, et n'ont pu être rejoints.

Plusieurs indications permettront sans doute à l'enquête de retrouver les auteurs de cet audacieux attentat.

La première encyclopédie de Pie XI traitera du rétablissement de la paix

Rome, 21 décembre. — D'après le «Journal des Débats», l'Encyclopédie que le Pape Pie XI adressera, à l'occasion des Fêtes de Noël, aux évêques du monde entier, parlera de la nécessité du rétablissement de la paix générale au point de vue politique. L'Encyclopédie sera rédigée de façon très prudente, afin de se frayer un passage et de faciliter la mission de paix de Chef de l'Eglise.

LA SPECULATION ILLICITE SUR LES LOYERS

La conférence des présidents de groupes et grandes commissions, a décidé, sur la proposition de M. Tardieu, de faire mettre à l'ordre du jour de la Chambre, pour la séance de mardi matin, la proposition de loi de M. Lévassor, tendant à la répression de la spéculation illicite en matière de loyers.